

**LISTE DE DECISIONS DE L'ASSEMBLEE DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE DU**  
**JEUDI 27 AVRIL 2023**

Présents : Armand Hermans, président du CPAS  
Louis Waxweiler, Jane White, Marc Joseph, Bernard Carpriau, Houda Khamal  
Arbit, Guido Schollen conseillers du CPAS  
Rudi Seghers, directeur général Adjoint

Absents :  
Excusés : Annie Vanderhaegen, Carol Delers, Jacqueline Moreau, conseillers du CPAS  
Audrey Monsieur, directeur général

---

Le président ouvre la séance à 18h30.

---

En application des articles 285 et 330 du décret du 22 décembre 2017 sur l'administration locale.

**A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE DU CONSEIL**

- 1. Politique et Organisation – Approbation du procès-verbal de l'assemblée du Conseil du 30 mars 2023**

**B. SEANCE PUBLIQUE**

- 1. Politique et organisation - Notification des décisions du bureau permanent**

- 2. Politique et organisation - Providentia - Assemblée générale 11 mai 2023**

le Conseil du CPAS prend note de l'assemblée générale et de l'ordre du jour de Providentia SCRL en séance du 11 mai 2023

- 3. Politique et organisation - Haviland - Assemblée générale (ordinaire) le mercredi 21 juin 2023 à 18h**

le Conseil du CPAS prend note de l'assemblée générale et de l'ordre du jour de Haviland Intercommunale dd. 21 juin 2023

- 4. Politique et organisation - EthiasCo bv - Assemblée générale jeudi 8 juin 2023 à 10h**

le Conseil du CPAS prend note de l'assemblée générale et de l'ordre du jour d'EthiasCo bv dd. 08 juin 2023

- 5. Politique et Organisation - CREAT - Assemblée générale annuelle des participants de TMVS dv Mardi 20 juin 2023 à 17h30**

le Conseil du CPAS prend note de l'assemblée générale et de l'ordre du jour de CREAT dd. 20 juin 2023

#### **6. Service social - Notification - participation au projet pilote REMI via POD MI**

le Conseil du CPAS prend note de la participation du CPAS Wemmel au projet pilote REMI via le SPP IS

#### **7. Personnel - Projet de service communautaire**

Le Conseil du CPAS déclare son accord pour participer au projet de service communautaire et prend note du dossier de subvention « Start-up Community Service Local Authorities » dans le cadre du programme FSE, qui est soumis à l'approbation du conseil communal le 27 avril 2023.

Le directeur général  
Audrey Monsieur

Au nom du CPAS,

Le président du CPAS  
Armand Hermans



---

Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration communale le 02/05/2023.

Le public peut prendre connaissance de ces décisions auprès du CPAS, avenue de Limburg Stirum 116 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Une décision du CPAS peut faire l'objet d'une plainte, qui doit alors être déposée auprès de l'autorité de tutelle dans un délai de 30 jours à compter de la publication des décisions sur le site Internet. Pour un complément d'information au sujet des plaintes contre des décisions du CPAS, nous faisons référence au guide des plaintes en matière de tutelle administrative générale de l'Agentschap Binnenlands Bestuur. Ce guide est disponible pour consultation sous le lien suivant : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer>.